

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JEUDI 6 MARS 2014

N° 17.846

**Pour un nouveau compromis :
la double intégration à l'Europe et l'Océan Indien**

Intégrer La Réunion à son environnement

Pour Paul Vergès, La Réunion doit parvenir à s'intégrer en Europe et dans la zone océan Indien/Afrique de l'Est. Face au bouleversement de l'ordre mondial, l'île pourrait créer un contrat gagnant-gagnant dans la zone et ainsi se développer et aider au développement de ses voisins.

Mardi, dans sa conférence de presse, Paul Vergès a expliqué que dans un monde en plein bouleversement, les îles françaises ont à côté d'elles d'importantes possibilités économique, sociale et culturelle. Pour Paul Vergès, le gouvernement devrait alors avoir une «*vision globale et cohérente de notre environnement dans l'espace et dans le temps*».

Sortir de l'isolement

Le sénateur a expliqué que sur le plan politique, les similitudes sont tout aussi différentes entre la Martinique et la Guadeloupe, et La Réunion, les Comores, Madagascar, les Seychelles et Maurice. Ces différences demandent des politiques différentes afin que chaque territoire puisse profiter économiquement, diplomatiquement et socialement, de ses atouts avec ses voisins.

Alors, «*comment résoudre les problèmes de nos relations avec le monde*», a indiqué Paul Vergès. D'autant qu'après la plainte auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Union Européenne a supprimé les accords de Cotonou, qui intégrait les économies des anciennes colonies aux états d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Face aux accords de partenariats signés dans la zone océan indien, tel que le COMESA, plusieurs observateurs avaient averti: «*vous serez isolés si La Réunion n'intègre pas une zone économique*», a rapporté Paul Vergès.

Une intégration indispensable pour faire face à la concurrence. Cependant, la double intégration à l'Europe et à la zone Océan Indien reste en suspend. Un tel constat pose la question «*que fait le gouvernement et quelles sont ses solutions?*



A Madagascar, la hausse annuelle de la population correspond à une Réunion nouvelle chaque année.

Cela demande des solutions idéologiques et économiques», a indiqué Paul Vergès. Ce dernier propose «un compromis» entre ces deux intégrations contradictoires.

Un environnement économique changeant

Lors de son allocution au Sénat, le sénateur Paul Vergès avait expliqué que la hausse démographique de Madagascar aura inévitablement un impact à La Réunion. Car devant ces changements, La Réunion possède des atouts et des richesses pouvant permettre à Madagascar de se développer et de faire face aux 800.000 naissances par an, «*soit une Réunion de plus par an*».

Alors que le malgache est issu du malai-

sien, l'Indonésie sera, d'ici 2050, la 6ème puissance économique mondiale, «*les nouvelles générations vont-elles conserver le français?*», a posé Paul Vergès. Ce dernier a d'ailleurs précisé que la zone Océan Indien était majoritairement francophone et créolophone. De plus, les grandes puissances émergentes, comme la Chine, l'Inde, mais aussi l'Afrique du Sud et les pays de

la côte orientale d'Afrique, vont poursuivre leurs croissances, basées sur la hausse démographique. «*Ces aspects ne sont pas pris en compte dans la politique internationale de la France au sein de la Zone Océan Indien*», a déploré le sénateur.

Céline Tabou

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr

SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

EMAIL AVIS, ABONNEMENT :

avis.temoignages@wanadoo.fr

EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Vers de nouvelles restrictions pour les communes

En pleine campagne des municipales, la ministre de la Réforme de l'État vient de lâcher une bombe. Elle est allée dans le sens d'une information parue le 4 mars dans "le Parisien". Notre confrère annonçait la possibilité d'une baisse de 10 milliards des dotations aux collectivités. Voici ce que rapporte "Acteurs publics":

«Si certains élus locaux pensaient encore que la baisse des dotations aux collectivités serait limitée à 1,5 milliard d'euros en 2014 puis 1,5 milliard supplémentaire en 2015, Marylise Lebranchu a mis fin à leurs espoirs le 4 mars.»

Réagissant à une information du Parisien selon laquelle le gouvernement réfléchirait à diminuer de 10 milliards d'euros les subventions de l'État aux régions, départements et communes d'ici 2017, la ministre de la Réforme de l'État a assuré sur Radio Classique n'avoir «aucun arbitrage sur les chiffres». «À mon avis, on n'arrivera pas à 10 milliards», a-t-elle poursuivi, tout en assurant que «la dotation globale de fonctionnement va baisser». «Je ne spécule pas, je me méfie», a précisé la ministre, même si, a-t-elle admis, «tous les chiffres sont sur la table.»

C'est l'application du plan d'austérité qui se confirme. Le gouvernement doit en effet tenir des engagements vis à vis de l'Union européenne. Il a choisi de réduire les dépenses publiques pour y arriver. Et s'il ne réussit pas à tenir son objectif, alors les régions risquent de se voir suspendre l'attribution des fonds européens.

Les collectivités vont donc connaître une nouvelle baisse de la dotation de l'État. À La Réunion comme ailleurs, cela aura des conséquences. Il sera plus difficile d'investir, sauf à augmenter encore l'endettement et les impôts. L'application du plan d'austérité sur les collectivités va donc accélérer la crise des collectivités, pendant plusieurs années.

J.B.

Un appel à écarter des méthodes indignes

Saint-Louis : Fabrice Hoarau indigné par un tract anonyme

Candidats du PCR aux élections municipales de Saint-Louis, Fabrice Hoarau s'élève contre un procédé indigne: la distribution d'un tract au contenu diffamatoire. Voici son communiqué.

«Nous avons pris connaissance d'un tract anonyme circulant sur le territoire de la commune de Saint-Louis faisant état de tractations entre M. Pierre Vergès et M. Jean Piot.

Nous tenons à dénoncer avec la plus vive indignation ce tract anonyme et lançons un appel à tous les protagonistes des élections municipales pour écarter ce type de méthodes afin de préserver la sérénité du débat démocratique.»



Municipales à Saint-André

Joé Bédier dénonce des «pratiques intolérables»

Candidat aux municipales, Joé Bédier a publié hier un communiqué dans lequel il liste toutes une série de pratiques jugées «indignes de notre République».

«Des pratiques condamnables ont cours à la mairie de Saint-André depuis plusieurs mois dans le cadre de la campagne électorale, que je veux dénoncer ici

avec force et sans exclure, si elles persistent, d'utiliser toutes les voies de recours légales. Elles sont mises en œuvre chaque jour suivant une



organisation et un plan méthodique dont le but est de dissuader toute personne manifestant sous une forme ou une autre son soutien à l'adversaire. Jugez-en: une de mes colistières, animatrice de sports dans le privé, devait participer à ce titre aux manifestations du 8 mars pour la journée de la femme. La mairie ayant découvert sa présence à mes côtés vient de décommander cette participation par un coup de fil d'un fonctionnaire agissant «sur instruction du maire». Dans les jours précédents des «émisaires» avaient déjà tenté de la dissuader de figurer sur la liste que je conduis.

Cette affaire vient s'ajouter à toute une liste à l'actif de l'équipe du maire actuel, de lui-même et de son épouse candidate: - annulation d'une réunion électorale à la suite de l'intervention d'un proche du maire auprès du propriétaire des lieux, dont un parent est employé municipal; d'autres tentatives dans le même sens; - visites à domicile ou coups de fil à des gens repérés sur les photos publiées de mes réunions publiques, avec dans la

balance toujours l'emploi d'un proche à la mairie ou à la communauté de commune que préside le maire;

- convocations et pressions sur les employés communaux assistant à des manifestations extérieures et réunions ou supposés proches de Joé Bédier...;

- appel dissuasif à une candidate de ma liste par une employée du bureau électoral de la mairie, qui a relevé son nom sur la demande collective d'attestations d'inscription sur la liste électorale (démarche préalable au dépôt de liste en sous-préfecture)...

Ces faits sont graves, condamnables moralement et pénalement, recourant notamment à l'utilisation des agents et moyens municipaux formellement proscrite par le code électoral. Ils relèvent par ailleurs d'un profond mépris des électeurs et de leur liberté de citoyens et d'abus manifestes envers les employés municipaux.

A quelques jours de l'ouverture officielle de la campagne officielle, il est temps que cessent de telles pratiques indignes de notre République et que le débat électoral s'organise autour des programmes des candidats et de leur capacité à les mettre en œuvre. C'est la ligne de conduite qui est la mienne depuis ma déclaration de candidature en octobre 2013.

Joé Bédier»

Elections municipales

Saint-Paul : Votez et faites voter la liste «Solidarite-Partage» conduite par Ary Yée Chong Tchi Kan



Ce jour, Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire général du PCR, a déposé sa liste de candidatures aux élections des conseils municipaux et communautaires des 23 et 30 mars 2014 à Saint Paul. Voici le communiqué publié à cette occasion.

«Cette liste reflète les principes et propositions édictés par les 3 structures qui ont investi sa candidature, le 29 septembre 2013:

- Le 1er Conseil Municipal des Pauvres de Saint-Paul,

- Le comité de l'Appel de l'Ermitage pour l'Abolition de l'extrême pauvreté à La Réunion, avant 2015!,

- La Section du Parti Communiste Réunionnais de Saint-Paul.

Tout d'abord, l'intitulée : Solidarité-Partage

Nous vivons aujourd'hui dans une Commune où la priorité doit être consacrée à la Solidarité envers les couches de populations victimes et abandonnées par la politique gouvernementale et municipale.

En effet, une étude de COMPAS et de la Gazette des Communes, publiée le mois dernier, a classé Saint-Paul 3e au palmarès des 100 plus grandes communes où le taux de pauvreté est le plus élevé. Le premier est Roubaix avec 44%. Saint-Paul pointe à 39%. Cette étude corrobore l'analyse de l'INSEE selon laquelle La Réunion est un département socialement «hors norme». La suppression du RSTA et la prime COSPAR vont aggraver la situation car des travailleurs percevant jusqu'à 1,4 SMIC vont perdre jusqu'à 150 euros mensuels.

L'avenir est sombre car les députés ont

voté le Budget 2014 en prévoyant une baisse de 50 milliards des dépenses publiques sur les trois premières années de la nouvelle mandature. Ce sont les contribuables qui vont donc payer la note.

En pareilles circonstances, les gesticulations médiatiques, les discours d'auto-satisfaction ainsi que les incessants ballets des visites ministérielles sont dérisoires. Il faut revenir à la politique réelle. Et, la réalité impose au monde politique l'humilité et la modestie. Partagez les moyens et les ressources disponibles. Partagez les pouvoirs de décisions pour une démocratie vivante et active.

Ensuite, la construction de la liste

La liste respecte les délibérations du 1er Conseil Municipal des Pauvres lors de sa séance inaugurale le 4 août 2013, relatives à la représentation sociale et aux indemnités des élus. Celles-ci ont été rendues publiques et adressées au Président de la République. Lors de sa venue, M. Chérèque a tenu à saluer la «Maire des pauvres», Mme Gilmée Vochré.

Les populations pauvres et abandonnées ne doivent pas subir, en plus, le mépris démocratique: elles doivent prendre le pouvoir, c'est-à-dire se placer au cœur des décisions politiques de redressement social et de rééquilibrage de l'aménagement du territoire. Elles ne doivent plus donner une procuration à des élus cumulards.

C'est ce qui explique la présence en

pôle position Mme Vochré, la maire du 1er Conseil Municipal des Pauvres, de Raïssa Noël et Frédérique Técher, porte-paroles de l'Appel de l'Ermitage et de Pierre Thiébaud, secrétaire de la section PCR de Saint-Paul, membre de Conseil Politique du PCR.

Raïssa Noël, Frédérique Técher et Baptiste Galais sont chargés respectivement d'animer les collectifs d'habitants de la Saline, de Saint-Gilles-les-Hauts et du Guillaume afin de préparer les futures communes correspondantes.

Un important clin d'oeil est fait au monde culturel par la présence en 5ème position de Michel Sellon, président de l'Association «Promotion du Génie Collectif Réunionnais».

Enfin, de nombreux jeunes ont souhaité faire leurs premières armes. Les moins de 30 ans représentent 25% de la liste «Solidarité-Partage», la moitié de la liste a moins de 40 ans.

La campagne électorale

La campagne sera marquée par la participation du Sénateur Paul Vergès au rassemblement de Saint-Gilles-les-Hauts qui

aura lieu, ce samedi 8 mars 2014, à l'esplanade du restaurant «Saveur Métiss'».

Plusieurs colistiers prendront la parole devant 400 personnes pour présenter les objectifs et principaux engagements de la liste conduite par Ary Yée Chong Tchi Kan.

Paul Vergès revient du Sénat où il est intervenu au cours d'une séance spéciale consacrée à l'avenir des Outre-mers.

Nous appelons donc les électrices et les électeurs de Saint-Paul, qui font confiance au Parti Communiste Réunionnais depuis 55 ans, à persévérer dans leur effort afin d'assurer la victoire de la liste «Solidarité-Partage» menée par Ary Yée Chong Tchi Kan.

Le Comité d'organisation de la campagne électorale de la liste «Solidarité-Partage» menée par Ary Yée Chong Tchi Kan Espace Citoyen de Saint-Paul 116 boulevard du Front de mer 97460 Saint-Paul – 0262 34 50 22 ary@saintpaul2014.re»

Elections municipales

Réunions publiques avec Paul Vergès

**Vendredi 7 mars à 19h
Le Port**

**Samedi 8 mars à 14h30
Saint-Gilles les Hauts**

**Mardi 11 mars à 19h
Saint-Louis ville**

**Mercredi 12 mars à 18h30
La Possession**

Tous aux meetings !

Perte totale d'autorité de Kiev dans le Sud de l'Ukraine

Les Russes à la manœuvre en Crimée

L'armée russe est désormais régente dans les principales villes de Crimée, où les tractations ont débuté le 5 mars à Simferopol, la capitale régionale. L'ancien président Vladimir Konstantinov, et ses forces, sont en train de débattre de «l'autonomie» de la région.



Segueï Lavrov, chef de la diplomatie russe, ici avec John Kerry lors d'une précédente rencontre. «La Russie «ne permettra pas un bain de sang» en Ukraine»

La question de cette autonomie sera posée par référendum dans les jours à venir. Vladimir Konstantinov et trois parlementaires se sont envolés aujourd'hui pour Moscou, qui devrait aider à hauteur de 3,6 milliards d'euros la Crimée, selon le ministère de l'économie russe. De plus, une réunion plénière de 100 députés doit valider la question.

Référendum en vue pour l'autonomie

La région possède depuis 1991, un statut de République en Ukraine, une Constitution, un Parlement et un gouvernement local. Depuis l'arrivée des Russes, les pouvoirs du gouvernement de Simferopol se sont étendus, le Premier ministre, Sergueï Aksionov de Crimée, non reconnu par Kiev, est désormais habilité à faire preuve d'autorité sur les forces de police et armées de la région.

Face au rapport de force établi par Moscou, le référendum pourrait donner une légitimité populaire, mais la rupture entre Kiev et la Crimée n'est pas certaine. Pour Refat Choubarov, patron de l'organe représentatif des tatars de Crimée (musulmans, 12% de la population), cité par "Le Monde",

le majlis, groupe non-institutionnel mais puissant, pensent que les Russes «essaient de séparer la Crimée de l'Ukraine». Ces derniers «nous promettent une vice-présidence du Parlement, trois ministères et onze postes de collaborateurs gouvernement», mais pour lui, «ce 'gouvernement' est illégitime»

Pour Refat Choubarov, le pouvoir fera les choses «en deux temps»: un référendum sur l'autonomie, puis «un prétexte, un refus de Kiev de signer leurs conditions». Alors, «ils organiseront un autre vote sur le rattachement à la Russie».

Deux bases de lancement sous contrôle

Les forces russes ont pris le contrôle partiel de deux bases de lancement de missiles en Crimée, ont indiqué mercredi 5 mars, des sources militaires ukrainiennes à l'Agence France Presse. Ce contrôle a été fait sans échange de tir, a affirmé l'AFP. Pour certains observateurs, cette nouvelle manœuvre accentue la tension entre les forces russes et ukrainiennes. Jusqu'à aujourd'hui, dans la plupart des cas, les soldats russes encerclent les bases ukrainiennes, sans y rentrer.

A Fiolent, les forces russes et des manifestants pro-russes ont pénétré dans la base, située près du port de Sébastopol, où abrite la flotte russe de la mer Noire, a indiqué un porte-parole en Crimée du ministère ukrainien de la Défense, Volodymyr Bova, aux agences de presse. «Les soldats russes sont sur le territoire de l'unité, mais ils ne font que bloquer la partie où se trouvent les missiles», a-t-il expliqué.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a réaffirmé que Moscou n'avait «aucune autorité» sur «les forces d'autodéfense» déployées en Crimée. «Je voudrais que l'on explique ce que sont les forces prorusses. Ce sont les forces créées par les habitants de Crimée. Elles ne reçoivent aucun ordre de notre part», a-t-il précisé. Les missiles situés à Fiolent ne sont pas armés, selon Volodymyr Bova. Pour Sergueï Lavrov, la Russie «ne permettra pas un bain de sang» en Ukraine, et «nous ne permettrons aucun attentat contre la vie et la santé de ceux qui vivent en Ukraine, ni contre les Russes qui vivent en Ukraine», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse avec son homologue espagnol, José Manuel Garcia-Margallo.

Céline Tabou

Rencontre Lavrov-Kerry à Paris

Hier avait lieu à Paris un sommet international sur le Liban. Parmi les pays invités à l'Élysée: la Russie, l'Allemagne, les États-Unis et la Grande-Bretagne. En marge des questions relatives au Liban, la rencontre a été l'occasion pour les ministres des Affaires étrangères d'échanger leurs points de vue

sur la situation en Ukraine.

En début d'après-midi, les ministres de la Russie, des États-Unis, de la France, de la France et de l'Allemagne ont eu une discussion sur l'Ukraine, selon des sources diplomatiques citées par l'AFP. L'entrevue de Paris était la première rencontre entre les États-

Unis et la Russie au sujet de l'Ukraine, depuis le coup d'État à Kiev et la prise de contrôle d'administrations de l'Est et de la Crimée par des opposants au nouveau régime.

L'Union européenne s'est aussi invitée dans le débat. Elle a annoncé le vote d'un plan d'aide de 11 milliards d'euros pour l'Ukraine.

M.M.

Otété!

Larzan fasil, in diksyonèr la koripsyon an Frans

Kan oui pans liv la té ékri na 20 tan! I diré zordi.

Larzan lo ner la gèr; François Mitterand, li la favoriz lo sistèm ou li la permèt fé konèt lo zafèr si la plas piblik? Tous pouri? Pa si tan ke sa.

Mé systèm la zistis lé télman konpliké; sak i koné tourné déviré ladan li an sort a li; sak lé tro naïf ou tro néglizan va fé trap a li; na in léksprésion i di «pa vu pa pri».

Kan ou na ziska in ziz konm Thierry Jean-Pierre (salapa -lété pa-in Rényoné?) i organiz in lasosyasyon po pa kamouf bann zafèr zidisièr, lé oblisé abandoné, maltréte po «kanbriolaz zidisièr ou ékipé sovaz» pars li la vouli fé son travay perkizisyon...

La dan so bann zafèr, oplis ou lé koni, o plis ou lé anlèr médiatikman –dépitè aou, mèr aou, minis, ziska lo prézidan, o plis lo milion détourné i ogmant.

Sa i fé pèr bann zinn i vé rant dan la politik! Koripsyon, pas-droi, désoud tab, marsé okult, fos faktir, déli dinisyé, «pantouflaz», larzan-roi i doviin arzan fasil.

La tout milié i pé èt konserné: batiman, santé, zistis, politik, zournalis, notèr, finans, spor.

Moin la parl a zot lot zour Gaston Flosse an Polynézi; zot i rapèl Bernard Tapie dann foutbol l'Olympik Marseiy!

Parti sosialis, RPR, UDF, bokou d parti la été tousé de pré ou de loin!

Na in pé koupab i préfèr disparèt; i sar rod a zot ziska an amèrik di sid...

Pli zoli, sé lé rékonpans; po fé giny a ou in marsé si in napèl dof, mi aksèp in voyaz sésèl, ou déklar sa an fos faktir; lo tour lé zoué!

Larzan fasil! Fo fèr l'ENA po fé dzafèr pareyi! Tré pé po moin!

Justin